

## **Commission de statistique**

### **Rapport sur les travaux de la quarante-huitième session (7-10 mars 2017)**



Nations Unies • New York, 2017



## 48/106

### Assurance de la qualité dans le système statistique mondial

La Commission de statistique :

- a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général<sup>11</sup>,
- b) A approuvé la proposition de rétablir le Groupe d'experts sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité,
- c) A accueilli avec satisfaction et adopté le projet de programme de travail du Groupe d'experts pour les deux prochaines années et approuvé le mandat actualisé de celui-ci<sup>12</sup>;
- d) A souligné qu'il importait de disposer de données ventilées de haute qualité pour atteindre les objectifs de développement durable et communiquer à ce sujet aux niveaux national, régional et mondial, et a constaté que le Groupe d'experts serait à même de garantir la qualité des données utilisées dans le cadre des activités de suivi concernant ces objectifs;
- e) A prié le Groupe d'experts de tenir compte des travaux relatifs à la qualité des données déjà entrepris aux niveaux national, régional et mondial pour éviter de dupliquer les initiatives en cours et harmoniser les dispositifs en place, et d'étudier les liens avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle;
- f) A insisté sur l'importance de garantir la qualité des données provenant de nouvelles sources et de nouveaux fournisseurs de données, en particulier ceux qui sont extérieurs au système statistique officiel;
- g) A prié le Groupe d'experts de s'attaquer aux difficultés liées au Cadre national d'assurance de la qualité, notamment sur le plan de la coordination, et à la nécessité d'aider les pays à l'utiliser.

## 48/107

### Principes fondamentaux de la statistique officielle

La Commission de statistique,

- a) A réaffirmé que les Principes fondamentaux de la statistique officielle revêtaient une importance croissante et a relevé les engagements déjà pris par les pays à cet égard;
- b) A approuvé la création d'un Groupe des Amis de la présidence sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle;
- c) A fait siens les éléments du programme de travail du Groupe, tel qu'il figure au paragraphe 4 du rapport du Secrétaire général<sup>13</sup>;
- d) A conseillé d'éviter de modifier les Principes fondamentaux et invité le Groupe à axer sa réflexion sur leur application et à envisager d'étendre leur portée aux données non officielles et non traditionnelles;
- e) A prié le Groupe de prendre en considération la réflexion en cours sur les données ouvertes, les mégadonnées et l'assurance de la qualité;

<sup>11</sup> E/CN.3/2017/8.

<sup>12</sup> Ibid. annexe.

<sup>13</sup> E/CN.3/2017/9.